Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon

308 P☐ NP☒ MEM98

Lac-Simon, le 29 octobre 2014

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Sujet: **Non à l'uranium**

À qui de droit,

La communauté de Lac-Simon est une collectivité autochtone Anishnabe située en Abitibi. Les membres de notre communauté sont investis de la responsabilité collective de surveiller et protéger l'intégrité du territoire de nos ancêtres. Nous avons aussi affirmé à plusieurs reprises l'existence et l'applicabilité de nos droits ancestraux sur ce territoire qui se trouve à la base de notre culture et de notre identité.

C'est en vertu de cette responsabilité que nous nous opposons totalement à toutes les activités reliées à l'exploration et a l'exploitation de l'uranium sur notre territoire et sur le Québec

Nous nous inquiétons de l'impact que l'uranium peut avoir sur la santé des personnes et des animaux ainsi que sur l'environnement dans son ensemble. Ce que nous savons déjà sur l'exploitation et l'utilisation de l'uranium ne nous rassurent guère. Ce qui nous inquiète aussi, c'est que les effets negatifs de l'uranium se font sentir longtemps après le terme de son exploitation dans une région donnée.

Nous exprimons aussi notre solidarité à l'égard de toutes les Premières Nations au Québec qui se sont exprimées en opposition au développement de l'uranium sur leurs territoires. Cette solidarité s'étend aussi à toutes les communautés, organismes et personnes au Québec qui luttent contre le danger représenté par l'uranium.

1026, boul. Cicip, C.P. 139 – Lac Simon P.Q. J0Y 3M0 Tél. (819) 736-4501 Télécopieur. : (819) 736-7311

Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon

Nous affirmons notre support quant aux conclusions du mémoire soumis par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador au BAPE au sujet de l'uranium.

Nous nous attendons à ce que le gouvernement du Québec, et les entreprises ayant l'intention de développer l'uranium sur nos territoires respectent la volonté des gens des Premières Nations. Soyez assurés que si vous ne tenez pas compte de l'expression de notre position, que vous ferez face à notre détermination à empêcher par tous les moyens politiques et légaux l'exploraiton et l'exploitation de l'uranium chez nous.

Bien Vôtre,

La Cheffe du Conseil de la nation anishnabe de Lac Simon

Salomée Mckenzie

Cc

Chef Ghislain Picard
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

1026, boul. Cicip, C.P. 139 – Lac Simon P.Q. J0Y 3M0 Tél. (819) 736-4501 Télécopieur. : (819) 736-7311